



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 32407

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la pénurie de dentistes à la Réunion. Aujourd'hui, de nombreux cabinets qui sont mis à la vente ne retrouvent pas forcément repreneur. Dans de nombreuses zones de l'île, la densité de dentistes par habitant est largement en deçà de la densité métropolitaine. Ce déficit non seulement ne rend pas l'accès facile aux soins, mais aussi selon les organisations représentatives de la profession risque à terme d'entraîner le recours à des traitements plus coûteux. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour pallier cette carence, et notamment s'il envisage une modification du numerus clausus d'entrée en deuxième année de médecine.

Texte de la réponse

Au 1er janvier 2003, les chirurgiens dentistes inscrits à l'Ordre national étaient au nombre de 40 648 (contre 40 481 au 1er janvier 2002). Avec une densité de 71 pour 100 000 habitants, la France se situe dans la moyenne européenne en dessous de la Suède, de la Belgique et de l'Allemagne, au-dessus de la Grande-Bretagne, du Portugal ou de l'Espagne. Le nombre de chirurgiens dentistes a augmenté plus vite que la population française durant les quinze dernières années. Le taux de croissance des effectifs pour la période 1985/2001 est de 16 %. La profession majoritaire dans la tranche d'âge quarante à cinquante ans entrera prochainement dans une phase de départs à la retraite. Dans cinq ans le nombre de praticiens atteignant l'âge de soixante cinq ans sera supérieur au numerus clausus de 800 par an (inchangé durant la période 1991/2001). Face à ces constats et à la baisse démographique inéluctable et prévisible qui touchera l'ensemble du corps médical et qui se situera vraisemblablement entre - 10 % et - 15 % à l'horizon 2020, le Gouvernement a relevé le numerus clausus à 850 pour l'année 2002, et à 930 pour l'année 2003 (les capacités de formation des UFR étant limitées). Cet effort sera poursuivi dans les prochaines années afin que le numerus clausus puisse atteindre le chiffre de 1000 en 2007.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32407

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2004, page 613

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2745